

SOMMAIRE

- PAGE 1 •
Échos de la CPICIV
- PAGE 2 •
Pourquoi ?
- PAGE 3 •
Mise au point...
- PAGE 4 •
Le ruisseau Fraser
- PAGE 5 •
Il n'est plus...
- PAGE 6 •
Célébrations phare / bilan
- PAGE 7 •
Quelle organisation
- PAGE 8 •
Pêle-mêle



Publié par la Corporation des Propriétaires de l'Île pour la Conservation de l'Île Verte / CP287 Isle Verte GOL IKO

ECHOS DE LA CPICIV

Pour l'horizon 2006-2007, plusieurs dossiers font partie des préoccupations de la CPICIV. Les plus immédiats sont les suivants :

La première phase de l'aménagement du ruisseau Fraser a mobilisé beaucoup d'énergie au cours de l'été dernier, comme le laisse soupçonner le reportage qui en est fait dans ce numéro de notre journal. Une phase II est à prévoir pour 2007.

La proposition faite par la CPICIV aux gens du comité d'organisation des Fêtes du deuxième centenaire du phare a reçu un accueil très favorable. Je leur laisse le plaisir de vous en faire part. Je crois que nous pourrons tous et toutes nous enorgueillir du produit de cette opération qui ne laissera personne indifférent et qui portera loin la fierté de notre petite Île!

Les quelques membres qui formaient le noyau de la CPICIV à ses débuts seront heureux de constater que nous sommes maintenant 165! Un record inégalé depuis le 1^{er} août 1989!

À la suite de propos échangés avec Luc Picard et avec le concours de notre infirmier dévoué, André, des contacts sont établis avec AIR MÉDIC pour obtenir une forme de moyen collectif de garantir la sécurité des évacuations médicales vers les centres hospitaliers du continent, lorsque les moyens habituels d'intervention ne suffisent pas. Nous vous reviendrons avec plus de détails sur ce sujet.

Avec la collaboration de Francis Michaud d'autres démarches sont en cours actuellement pour obtenir les services d'un ramoneur de cheminée. Un fois le contact établi avec cette personne ressource et les modalités de son intervention fixées, ses services vous seront offerts. Nous envisageons cette opération pour l'été prochain. Nous croyons qu'en termes de prévention, il s'agit-là d'une précaution élémentaire à la quelle personne ne peut se soustraire. C'est une question de sécurité collective.



Nous sommes plusieurs à posséder une maison principale où nous habitons régulièrement et une deuxième résidence qualifiée de résidence secondaire. Au plan successoral, quelle est l'impact financier à prévoir si nous venons à décéder ou même à céder ou à vendre notre propriété secondaire ? Les bases d'une information crédible sur le sujet, colligées pour votre profit, vous seront remises sous peu. Elles vous serviront à mieux comprendre les enjeux financiers en cause.

En dernier lieu , il importe de signaler que le site Internet de la CPICIV se meurt d'envie de recevoir un souffle de vie. Et s'il devenait un lieu d'échange entre les Insulaires? Un genre de blogue maison où des capsules de bon sens (sang..) seraient injectées avec des vitamines dynamisantes qui auraient la vertu de créer et tisser des liens plus serrés entre nous?

Gilles Shooner, président
Novembre 2006



JETEZ UN COUP D'OEIL SUR L'INSULAIRE EN COULEURS DANS LE SITE DE LA CPICIV

<http://inter-rives.qc.ca/CPICIV-2.htm>

Un nouveau nom pour la municipalité pourquoi? pourquoi? pourquoi?

Je fréquente l'île « Notre-Dame-des-Sept-Douleurs » régulièrement depuis près de 40 ans et j'ai enseigné à cet endroit dans les années 68-69. Je suis maintenant propriétaire du chalet de mon conjoint depuis son décès.

À la fin du mois de septembre, j'ai été très étonnée d'apprendre par mon voisin, M. Dionne, que le conseil municipal faisait des démarches pour changer le nom de la municipalité. **Je me suis dit : « Pourquoi? »**

Il m'a dit qu'il avait reçu cette information sur une feuille circulaire (donc sans nom et sans adresse) mise dans sa boîte aux lettres.

Je n'ai pas reçu cette feuille circulaire et les autres informations se rapportant à ce sujet qui ont suivi. J'ai pourtant une boîte aux lettres.

Je me suis dit : « Pourquoi? »

J'ai discuté avec d'autres insulaires et j'ai appris que je n'étais pas la seule à ne pas avoir reçu cela. **Je me suis dit : « Pourquoi? »**

M. Dionne m'a de plus informé qu'il y avait une réunion du conseil municipal, prévue vendredi le 6 octobre et qu'on déciderait du nom à choisir ce soir-là.

Je me suis présentée à cette réunion et à la période de questions (qui fut très brève) et j'ai informé le conseil que je n'avais pas reçu les informations et je n'étais pas la seule. J'ai demandé **pourquoi** ne pas avoir fait parvenir cette consultation **importante** à l'adresse permanente des insulaires?

On m'a répondu qu'il en coûterait trop cher. Là, les pourquoi ont continué de me monter à la tête.

Pourquoi une décision aussi **sérieuse** que le changement de nom d'une municipalité n'a pas fait l'objet d'une consultation générale? C'est obligatoire, à mon sens, que tous les propriétaires soient informés pour le respect de tous et de chacun.

Pourquoi dans la lettre de consultation avoir oublié de dire ceci : « Voulez-vous un changement de nom **oui** ou **non**? » avant de nous offrir des suggestions sur un nouveau nom? C'était comme si la décision était déjà prise et qu'on devait simplement choisir un nom.

Pourquoi dire que le sondage a été mal compris, alors qu'il a été mal fait?

Pourquoi des gens qui démontrent tant d'attachement au

patrimoine de l'île et qui veulent en conserver le cachet unique, veulent-ils changer l'identité de ce lieu; son nom, qui est l'essence même de celui-ci?

Pourquoi si peu de reconnaissance et de respect envers les anciens bâtisseurs qui ont fait de cette municipalité ce qu'elle est aujourd'hui?

Pourquoi changer le nom de la municipalité? On ne change pas sa vocation et on ne se regroupe pas avec une autre municipalité?

Pourquoi avec un nom si « douloureux », Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a-t-elle été reconnue la 2^{ième} plus belle île du Québec? (Les douleurs, bien que nombreuses, n'ont eu aucune influence sur le choix de ces décideurs?)

Pourquoi les gens du Québec ont, dit-on, des problèmes à assurer les services sur cette île, (Hydro-Québec, Bell Canada, réception du courrier etc... alors que les gens qui viennent d'aussi loin que des États-Unis, de la France et d'ailleurs, peuvent trouver l'île et ensuite, le gîte choisi sans trop de difficultés?

Pourquoi la municipalité ne posséderait-elle pas son propre code postal (chaque rue en ville en possède un différent) et un numéro civique pour bien identifier les propriétés?

(Ce n'est pas en changeant le nom d'une municipalité qu'on diminue les problèmes. À mon sens, on les amplifie en créant encore plus de confusion)

Cette lettre n'a pas comme message de s'opposer pour s'opposer, ni le but de détruire, ni de considérer le conseil municipal formé de personnes de mauvaise volonté ou de mauvaise foi. (Les gens du conseil travaillent très fort pour améliorer la vie sur cette île.)

Mon but ici, est de questionner certains gestes posés qui me semblent confus. En démocratie, on a le droit d'exprimer ses opinions pour ou contre ce qui permet d'étudier plus à fond le problème pour en arriver à la meilleure décision.

N'oublions pas, **INSULAIRES** que nous avons tous à cœur, la volonté de développer cette île en essayant d'y vivre dans la plus grande harmonie possible.

Merci d'avoir pu exprimer mon point de vue,

Louiselle Boucher



Gauche droite, droite gauche

On craint la droite parce qu'elle est certaine d'avoir raison.

On craint la gauche parce qu'on est pas certain qu'elle n'ait pas raison.

RD



MISE AU POINT SUR LA DÉMARCHE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE « PAROISSE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS »

À la suite de la consultation sur le choix du nouveau nom pour la municipalité, plusieurs commentaires et oppositions sont venus de la non compréhension des raisons de ce changement et de la non diffusion du contexte dans lequel s'est prise la décision du conseil municipal. Comme les membres du conseil en discutait depuis plusieurs mois, nous avons pensé, à tort, que le bouche à oreille avait fait son chemin.

La majorité de ceux et celles qui ont une adresse permanente à l'île ont rencontré des difficultés d'adressage et de réception de courrier. Nous rencontrons souvent des problèmes pour l'obtention de divers services (Hydro-Québec, Bell Canada, services Internet, Revenu Canada, Revenu Québec, placements publicitaires, abonnements, etc.) parce que notre municipalité est associée à celle de L'Isle-Verte en raison de son code postal, que le nom de la municipalité est trop long pour les pages informatiques standardisées, que les noms des chemins ne figurent pas dans les systèmes informatiques, que certains bouts de chemin n'ont pas de nom et que les numéros d'immeubles sont souvent incorrectement indiqués dans les adressages. D'ailleurs, la numérotation actuelle de nos immeubles ne rencontre aucunement les règles usuelles.

De plus, le nom de la municipalité, qui est légalement « Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs », n'est pas utilisé par la très grande majorité d'entre nous, au profit de « l'île Verte ». Son nom est lui-même antinomique par rapport au lieu de rêve que sa nature offre à la population et aux visiteurs.

Face à ces problèmes, le conseil municipal a mandaté un groupe de bénévoles pour

déterminer les démarches afin de connaître le meilleur moyen pour solutionner ces tracas de façon permanente.

Le Comité, composé de messieurs Marc Laurin, Bernard Gagnon et de madame Marie-Paul Bourassa, a soumis à la séance du conseil d'avril 2006 un rapport de leurs recherches sur l'appellation de la municipalité, la numérotation d'immeubles et l'obtention d'un code postal différent de celui de la municipalité de L'Isle-Verte. Le comité recommandait de modifier le nom de la municipalité en fonction des critères de la Commission de toponymie, de modifier notre système d'adressage (numéros civiques et noms des rues et chemins) en suivant les règles fournies par la Commission de toponymie et, par la suite, modifier le code postal pour en obtenir un dédié uniquement à l'île.

Lors de la réunion de juillet dernier, le conseil municipal résolut d'aller de l'avant et de sonder l'opinion de ses citoyens et citoyennes sur un nouveau nom pour la municipalité; ceci n'était pas un référendum. La démarche entreprise par le conseil municipal vise à régler tous ces problèmes en procédant dans un ordre logique qui permettra l'économie de procédures, étant fait dans le bon ordre, auprès des divers organismes impliqués comme la Commission de toponymie, le Ministère des Affaires municipales et des régions et Postes Canada.

Ce dossier n'est pas le plus important des dossiers de la municipalité: la relocalisation du bureau municipal, les quais, le remplacement des équipements désuets, les hausses de taxes, l'Inforoute et Internet haute vitesse, la

sécurité publique sur l'île, le statut de paysage humanisé, l'entretien du site Internet, la hausse de la congestion sur La Richardière, les Fêtes du 200^{ième} du phare, la nécessité d'avoir un service de navette et/ou taxi, le besoin de reloger le dispensaire, le dossier d'Énergie-Cacouna, le dossier des grandes éoliennes de SkyPower, et j'en passe, sont autant de dossiers importants qui doivent trouver solution. Toutefois, le dossier de changement de nom, d'adresse et de code postal vient à terme et doit se faire. Je crois personnellement que ces changements ont du sens et sont partagés par une large majorité de la population.

À voir la liste des dossiers, je suis assuré que Denis, Lucille et Anaïs, malgré leurs bonne volonté, n'auront pas assez de temps pour assumer la gestion quotidienne et porter seuls ces nombreux dossiers sans l'apport de bénévoles. Je fais donc à nouveau appel à vos compétences et votre collaboration pour nous (gens de l'île) aider. Prière de communiquer avec moi et m'indiquer vos intérêts, vos compétences et votre disponibilité.

Gilbert Delage, maire



Un coup de cœur qui a débuté à l'été 2004 et qui s'est poursuivi à l'été 2006. En 2004, suite à l'octroi d'une subvention d'aide à l'emploi d'un étudiant à laquelle la CPICIV a contribué substantiellement, Philip Roy s'est vu confié divers mandats qui s'inscrivaient dans le cadre de son stage en milieu de travail pour compléter ses études de technicien en aménagement faunique. Il a été ainsi amené, entre autres tâches, à examiner l'état de l'habitat du ruisseau Fraser, le seul petit cours d'eau de l'Île qui abrite une population d'ombles de fontaine (que l'on nomme aussi « truites mouchetées »). Il a produit à cet effet un document démontrant l'urgence d'intervenir pour aménager cet habitat et éviter qu'il ne se dégrade d'avantage et que l'on assiste à la disparition de cette espèce dans notre milieu insulaire. En 2006, avec l'aide précieuse de l'agente de développement économique, Madame Gilberte Chassé, la CPICIV a obtenu de la Conférence régionale des Élus du Bas Saint-Laurent (CRE), qui a la responsabilité de la gestion du Programme de mise en valeur du milieu forestier (Volet II), une subvention permettant d'amorcer l'aménagement du ruisseau Fraser.



Vu l'ampleur du chantier à déployer sur 1,11 kilomètre, le travail de terrain a été confié aux spécialistes du groupe AIM de Rimouski qui s'est adjoint les services de Marcel Sirois en ce qui a trait aux travaux nécessitant le recours à une machinerie spécialisée pour reprofiler les limites du ruisseau envahi par la végétation et les sédiments sableux. Cette opération d'envergure aura nécessité, au préalable, des démarches pour obtenir la permission des sept propriétaires des lots que traverse le ruisseau depuis son origine jusqu'à son exutoire à la mer, le certificat d'autorisation d'intervention du



ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et les avis favorables de la municipalité régionale de comté et de notre municipalité. En plus de l'administration du dossier, la CPICIV, épaulée par le maire Delage, a apporté un support constant à la coordination générale concernant la logistique reliée à la main d'œuvre bénévole, à la fourniture de certains matériaux (dont diverse pousses végétales à transplanter) et outils de travail ainsi qu'au transport, au ravitaillement, et à l'hébergement.



De chiffres et des hommes ...

Dans son rapport final, le Groupe AIM estime que le coût total réel des opérations s'évalue à quelque 29 400 \$ dont 36% ont été assumés en espèces (10 518 \$) par la subvention du CRE. Pour sa part, la participation du bénévolat, autant des gens de l'Île que des spécialistes, est estimée à 64 % de ce total ... et ici disons que l'on ne compte pas la valeur des trois dix

roues de pierre et de la cinquantaine de billots d'épinette, prélevés sur les terres de J.Paul Deschênes et de Pierre-Henry et Pierre-Michel Fontaine, qu'il a fallu manipuler, morceau par morceau, et apporter sur place pour construire quelques quarante seuils de bois et de pierre (plus que prévus au départ) qui ont servi à diversifier l'habitat et à le rendre plus apte à satisfaire les exigences vitales des ombles de fontaine. Un travail de titans!!!! Un travail qui s'est déroulé sur une quinzaine de jours, de la fin du mois d'août jusqu'à la mi-septembre, avec enthousiasme, malgré la fatigue et certains jours de froid et de mauvaise température.



Quelle est la signification profonde de cet aménagement faunique? Bien entendu, le but visé ne relève pas du désir de développer une pêche sportive lucrative à l'omble de fontaine sur l'île!!! Sans exclure une certaine forme de prélèvement, on comprendra que le ruisseau Fraser est un habitat aux dimensions très limitées qui ne pourrait pas supporter ce genre d'exploitation. Par ailleurs il faut aussi se rendre compte que ce ruisseau chemine sur des terres privées dont la fréquentation libre par le public ne cadre probablement pas, sous cet aspect, avec la volonté des propriétaires. Essentiellement, ces aménagements sont réalisés dans un souci de conserver la biodiversité de notre petite île, laquelle passe d'abord par le maintien d'habitats propices. Le ruisseau Fraser est un de ces habitats uniques à conserver et à mettre en valeur.

En termes de vision élargie, la CPICIV se prépare à une seconde phase de travaux pour l'été 2007, histoire d'ajuster les structures en place et de terminer l'aménagement des sections inférieures du ruisseau dont l'enchevêtrement et l'ensablement sont problématiques.

(Suite à la page suivante)



Pour la suite des choses, estimant qu'il est toujours permis de rêver, il n'est pas interdit de croire que nous pourrions amorcer une réflexion qui conduirait, avec la collaboration des propriétaires, à imaginer quelque chose comme une porte ouverte, une fois par été, offerte aux gens qui aimeraient observer les lieux au cours d'une visite guidée et éducativeOn s'en reparle???

Pour ce coup de cœur, un immense merci aux propriétaires (les familles Fontaine, Robert Desrosiers, Claudine Levesque, Michel Mainville, Karl Coté, Grégoire Huard), qui ont consenti que l'on accède à leur portion de ruisseau. Une reconnaissance bien méritée s'adresse à Martine, à Pierre-Henri, à Gilbert, à Alain, à Daniel, à André, à Bruno, à J.Paul, à Marcel, à Jean-Paul, à Éric, à Alexandre, à Martineau, à Donald, à Louiselle, à Gilberte, à Marie Claire, à Philip... pour ce coeur mis à l'ouvrage et pour leur générosité exemplaire.

Gilles Shooner

Photos: Gilles Shooner et Robert Desrosiers



Il n'est plus.....



C'est avec grand regret que nous avons appris la nouvelle du décès de notre ami et concitoyen Bernard Trudel en fin de septembre dernier. Son état de santé a commencé à se détériorer tôt après sa retraite, le forçant à quitter l'Île afin de se rapprocher de ses médecins.

Notaire de son état, il a exercé cette profession à Granby durant 20 ans.

En 1985 il est devenu commissaire à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

(CPTAQ), organisme pour lequel il occupait le poste de vice-président et qu'il a quitté en 2006.

Ami du théâtre, il y a écrit et y a été joué par la troupe Zougep. Il a aussi publié son coup de maître « Un éclat de rire a coulé » dont la lecture nous rappelle sa joie et son rire puissant et communicatif.

Insulaire d'adoption depuis 15 ans, il achevait la restauration de la maison dite de « Tonio », sa dernière œuvre.

À son épouse Nicole, ses enfants André et Julie et ses deux petites-filles Sarah et Samie, nous disons, avec tous(tes) ses amis(es) de l'Île, l'expression de nos profonds regrets et de nos condoléances.

Madeleine et J. Paul Deschênes

Célébrations du 200^e anniversaire du phare

Bilan d'une première année



Photos fournies par:
J-C Tardif

Le 24 juin dernier, en présence de 80 personnes, avait lieu le lancement des activités destinées à célébrer les 200 ans de la construction du premier phare du Saint-Laurent. Les Verdoyants s'étaient massés nombreux pour manifester leur attachement à leur phare qu'on appelait familièrement à l'époque « La Tour ». C'est le maire de l'Île Verte, monsieur Gilbert Delage, qui a déclaré officiellement ouvertes les festivités qui s'étendront de 2006 à 2009.

Rappelons que c'est Edward Cannon qui a reçu, en 1806, la mandat de la Trinity House de Québec de construire une première sentinelle pour guider les navigateurs européens qui empruntaient le Saint-Laurent et craignaient au plus haut point les rochers à effleurement d'eau, à l'approche de l'Île Verte, rochers connus sous le nom de « couillons ».

Ce phare a été parachevé en 1809 avec l'installation de la lumière mais sa construction en pierre et mortier a duré trois ans. Voilà pourquoi plusieurs personnes se sont engagées à contribuer à diverses activités marquant la célébration de cet anniversaire et ont décidé de lancer dès cette année une première programmation des activités. Il s'agit de l'exposition dans la maison du gardien d'une maquette du phare en construction et de laminages de documents d'archives, produits par Jean Cloutier, pilote du Saint-Laurent et président de la Corporation des maisons du phare. À cela s'ajoutent un outil virtuel pour naviguer sur le site du phare (www.pc.gc.ca) et une affiche réalisés par Parc Canada. Le dévoilement de ces différentes productions a donc eu lieu le 24 juin dernier, sur le site du phare, où se déroule également à tous les ans le feu traditionnel de la Saint-Jean.

Le clou de la soirée a été la projection sur le phare, après le coucher du soleil, d'images du site du phare modélisées en trois dimensions. Une copie du cédérom a d'ailleurs été remise gratuitement à tous les participants. Le tout grâce à la généreuse contribution de Parc Canada et de sa représentante, madame Lise Cyr. L'appui populaire s'est traduit par des dons au montant de cent dollars recueillis spontanément, à la fin de la soirée, lorsqu'on a passé le chapeau.



Au cours des trois prochaines années s'ajouteront divers projets tels que la publication des réflexions des visiteurs du phare de 1937 à 1964, des calendriers à partir de photos du phare, d'autres affiches, une lithographie, un concours de photos, une nouvelle maquette du phare en construction, des conférences, des présentations de films d'archives, l'aménagement du site du phare et le dégagement du chemin du Blanc. Deux

projets audacieux trottent dans la tête des organisateurs à savoir la publication d'une monographie sur le phare et son île et une construction pour loger un centre d'interprétation de l'estuaire du Saint-Laurent.

Le père Fernand Lindsay, instigateur du Festival de musique de Lanaudière, a déjà accepté de parrainer les Fêtes. Ces dernières sont sous la responsabilité d'un comité, présidé par Jocelyn Lindsay, un des fils de la famille Lindsay qui a assuré la garde de ce phare durant quatre générations, soit de 1827 à 1964. Le conseil municipal a désigné Charles Méthé et la Corporation des maisons du phare a désigné Jean Cloutier. Lise Cyr représente Parc Canada car cet organisme soutient les célébrations. Outre le cédérom, Parc Canada a déjà produit une première affiche pour illustrer la vie au phare et nous faire voir la vieille maison rouge qui faisait la fierté de tous mais qui a été remplacée par les maisons actuelles, à la fin des années 50.

Jean-Claude Tardif qui a réécrit les textes des registres des signataires qui visitaient le phare s'est joint à l'équipe exécutive avec Anaïs Giroux-Bertrand. D'autres personnes ont également accepté une responsabilité particulière. Michèle Dionne se chargera de la logistique, Nicole Picard, de l'aménagement du site, Gérald Dionne jr des finances, Denis Cusson de l'information et il reste à compléter le poste de responsable de la programmation.

Si des personnes ont le désir de contribuer de quelque manière au succès de ces festivités, elles sont invitées à nous en faire part. La prochaine rencontre du comité organisateur aura lieu en mai 2007 à l'occasion du prochain séjour à l'île du Père Lindsay. Également, pour se procurer l'affiche souvenir illustrant des photos du phare et des personnages de l'époque des Lindsay, il s'agit de s'adresser à Gérald Dionne jr. Le prix est de 5 \$ et les recettes contribueront à financer les célébrations à venir.

Jean-Claude Tardif
Denis Cusson



Quelle organisation!



Le pont de glace. (Photo: Robert Desrosiers)

Cowansville, le 5 mai 2006

Monsieur André Cloutier
77-1 Chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Mon cher André,

Maintenant que je suis redevenu fonctionnel au complet, je veux prendre un moment, même avec beaucoup de retard, pour te remercier ainsi que l'équipe des premiers répondants et autres personnes qui ont répondu avec empressement à ton appel d'urgence le 5 février dernier, une date qui restera marquée à tout jamais dans ma mémoire.

Premièrement, tu as su, dès le samedi soir dans la nuit, diagnostiquer que je m'étais infligé un « pneumo-thorax », c'est-à-dire le poumon gauche enfoncé et plusieurs côtes cassées. Dès 8h00 le lendemain matin, tu nous a dit « préparez-vous, il faut sortir, ça presse. »

Pas besoin de mentionner qu'il faisait un temps de chien, grésil, neige, vent et que j'aurais volontiers préféré m'encabanner avec mes douleurs, tes calmants et un bon gin ...

La gang est arrivée 20 minutes plus tard alors que, immobile, j'étais assis au bout de la « grande table à Lucille », incapable de bouger, en t-shirt et petites bobettes. C'est là que j'avais passé le reste de la nuit.

Ils et elles sont arrivées en plus de toi, Minnie, Lucille, Gilbert, Gérald, les premiers répondants, en plus de Marcel, Jean-Bernard, sans oublier Jacques qui s'occupait de vérifier l'état du pont. Aussi, Michael qui a vaillamment transporté Rose jusqu'au Sud.

Quelle organisation!

Le tout a commencé par Minnie et Lucille qui m'ont habillé, la première étape consistant à m'enfiler mes combines avec délicatesse et précision. Je les revoie toutes deux à genoux devant moi, quel moment inoubliable, ces deux belles « créatures » à mes genoux...

J'étais vraiment impressionné de voir l'équipe au complet travailler avec vitesse, diligence et compétence. La mise en civière, le transport à l'extérieur, la décision de ne pas prendre l'ambulance à cause de l'état du pont, l'installation sur le traîneau, tout ça dans des conditions très difficiles. Je fais quand même 170 livres...

Gérald qui a conduit la motoneige avec autant de délicatesse que possible, avec André debout en arrière du traîneau qui m'expliquait le déroulement du voyage, au travers de mes « ouh » et râlements. J'étais quand même lucide car il y avait beaucoup d'adrénaline dans l'air. Tu m'as dit que l'eau n'était pas très loin du pont...

Les soins à l'Hôpital de Rivière-du-Loup furent excellents, une semaine durant. J'avais un service spécial, grâce à Hélène.

Encore une fois André, merci à toi et à tous ceux qui ont participé à mon sauvetage. Je n'oublierai jamais votre dévouement à tous.

À l'Île Verte, le monde est super. Nous sommes chanceux et honorés, Rose et moi de vous connaître et de vous compter parmi nos amis.

Sincèrement,
Roger Lachance

Pêle-mêle

Marijo Henry nous revient rayonnante de santé dans un local désinfecté et assurément à l'abri de C. difficile!

Victor est né! Le 25 novembre dernier, Clovis, Anaïs et Gérald ont accueilli ce beau garçon qui vient faire grandir la famille. Félicitations aux heureux parents!

Transport Canada a donné son aval à la circulation des méthanières dans le fleuve. Une autre indication que le projet d'Énergie Cacouna sera probablement autorisé par le gouvernement. Plus de nouvelles dans le prochain numéro de l'Insulaire.

*Minuit Chrétiens!
Gisèle, toujours aussi présente, prépare une de ses célébrations inoubliables pour les insulaires qui auront la chance de passer la Noël en Île. Alléluia!*

La municipalité a obtenu l'appui de la MRC concernant les démarches visant la reconnaissance du statut de « paysage humanisé ». Les démarches en question se poursuivent cet hiver.

La municipalité a manifesté un vif intérêt à l'ensemble des biens immobiliers de la Fabrique. Le dossier suit son cours normal et les prochains numéros de l'Insulaire vous informeront des développements.

L'Anse-à-la-Baleine, non contente de dévorer son propre littoral, manifeste même de l'intérêt pour le Bout-d'en-Haut. Vite, appelons Kyoto à l'aide!

Pêle-mêle

Même les moutons ont été inspirés chez les Dionne puisqu'une naissance imprévue s'est produite en octobre alors que les premiers agneaux n'étaient attendus qu'en février...

La MRC a décerné à Colette Caron un prix régional de la culture pour la poursuite de l'activité de boucanage du poisson. Félicitations!



Mention spéciale
Le jury régional a décerné une mention spéciale en lien avec le thème de cette édition :
« Le patrimoine au quotidien... ».

Ces prix sont décernés aux deux ans. Ils visent à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, à mettre en valeur et à sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire ancestraux.



CE NUMÉRO DE L'INSULAIRE
VOUS EST OFFERT
GRÂCE À UNE CONTRIBUTION DE LA
CAISSE POPULAIRE DES JARDINS
DU PARC ET VILLERAY



Comité de rédaction

Responsable-CPICIV : J. Paul Deschênes

Montage : Robert Desrosiers

Révision : Danielle Pitre

Nous joindre :

jpddes@videotron.ca

Félicitations à toute la communauté de l'Île Verte pour la réalisation de votre projet de l'École Michaud.

Paul Crête



PAUL CRÊTE, DÉPUTÉ
Kamouraska/Rivière-du-Loup/
Témiscouata/Les Basques

